

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'exploitation de la biomasse pourrait être triplée

Dans le cadre de son programme de recherche «Fondements de l'économie énergétique» (FEE), l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) publie une étude sur le potentiel d'exploitation énergétique de la biomasse, une des sources d'énergie renouvelable les plus importantes. Seul un tiers du potentiel utilisable écologiquement est aujourd'hui exploité.

Selon les conclusions de l'étude, le potentiel de biomasse exploitable écologiquement correspond à long terme, c'est-à-dire en 2040, à au moins 125 PJ, soit un dixième des besoins en énergie primaire de la Suisse. Aujourd'hui, seul un tiers de ce potentiel est exploité. Le potentiel total se répartit comme suit entre les différentes catégories de biomasse: 40% pour le bois de forêt, les taillis et les haies, 20% pour les déchets, 20% pour les résidus de récoltes, 10% pour le bois de récupération et les déchets de bois, 5% pour les champs cultivés, les plantes énergétiques et les pelouses et 5% pour la biomasse issue de prairies et de surfaces vouées à la protection de la nature et aux transports.

L'étude montre aussi que les technologies d'exploitation existent déjà pour l'utilisation sous forme de chaleur, d'électricité et de carburant et que certaines ne sont pas dénuées d'atouts économiques. La chaleur issue de la combustion de bois est l'option offrant la meilleure faisabilité technique. Elle se distingue par un rendement économique élevé et des coûts réduits. La transformation de la biomasse en électricité dans des installations de gazéification du bois et de biogaz se place au même niveau que la production de chaleur à partir de la combustion de bois. Mais elle présente l'avantage d'une meilleure «qualité énergétique» et apporte une contribution à la couverture des besoins croissants en électricité. La fabrication de carburant écologique indigène est une option où le potentiel d'innovation est élevé.

Pour les auteurs de l'étude, il est nécessaire d'agir pour améliorer le droit de l'aménagement du territoire dans le domaine des installations agricoles de biogaz.

Les résultats de l'étude seront utilisés dans le cadre des travaux actuels de l'Office fédéral de l'énergie sur les «Perspectives énergétiques 2035/2050».

Berne, le 1 février 2005

Office fédéral de l'énergie

Renseignements:

Marianne Zünd, cheffe de la Communication OFEN, 031 322 56 75 / 079 763 86 11

Lukas Gutzwiller, responsable du programme FEE, 031 322 56 79

www.ewg-bfe.ch www.energie-perspektiven.ch

Bundesamt für Energie BFE

Worblentalstrasse 32, CH-3063 Ittigen • Postadresse: CH-3003 Bern

Tel. 031 322 56 11, Fax 031 323 25 00 • Medien/Dokumentation: Tel. 031 323 22 44, Fax 031 323 25 10

office@bfe.admin.ch • www.admin.ch/bfe